

COMPETITION NATIONALE TRUITE
de la Fédération Française des Pêches Sportives.

Réunion technique
PEYSSIES 15 décembre 2018

Présents :

Représentant pour la commission Eau Douce Truite : Jean-Pierre ROJO -DIAZ

Absent excusé :

Jacques GOUPIL président FFPS, Jean-Luc QUERNEC (Président de la commission Eau Douce)

A 9h00, ouverture de la séance par Jean-Pierre ROJO -DIAZ.

Dans un premier temps, Jean-Pierre a fait un tour de table des présents pour l'Assemblée générale, ensuite celui-ci s'élance dans la présentation de la réunion de la FFPS s'étant déroulé le 08 décembre.

Le CNT est une petite entité qui ne pesent pas lourd auprès de la FFPS. Heureusement que nous avons Jacques GOUPIL qui nous appui ainsi que le président de la FISPED Matéoli.

Il énonce un petit effectif qui ne fait pas le poids avec les autres entités de la FFPS.

La subvention au mondial 2019 sera pour cette année de 6000 euros de subvention que l'on répartira au prorata des clubs inscrits à ce jour, ce qui permettra à ceux-ci de payer une grande partie des frais d'inscription.

Jean-Pierre parle des modalités des prochains mondiaux pour la nouvelle composition de l'équipe de France et de la présence des 3 clubs pour 2020.

Il informe que Jean-Pierre Gaillac à démissionné du CNT et de la FFPS de toutes ses fonctions.

Il fait la remarque que l'ancien site du GNT n'a pas été mis à jour depuis 2017.

Jp précise que les pêcheurs ne prenant pas la licence cette année ne pourront pas participer au mondial en 2020 en France en équipe nationale.

Bilan moral :

Avant de commencer à énoncer le bilan moral, sportif et financier 2018.

Je souhaiterais que l'on ai une pensée toute particulière aux deux pêcheurs de salmo trutta décédé cette année Gérard FOURNIER et Serge TEULIE, nous avons perdu deux grandes personnes avec un grand coeur et ils nous manqueront auprès de l'eau pour leur sourire et leur gentillesse.

Et avoir une pensée à ceux qui ont perdu des proches à leur côté donc je vous demande d'observer une minute de silence en leur honneur...

Gérard REBONATO énonce le rapport moral du CNT pour l'année 2018

La compétition 2018 s'est globalement bien passé et a été satisfaisante en terme d'accueil et de déroulement auprès des différentes AAPPMA ainsi que de l'état d'esprit présent, malgré les conditions climatiques à Excideuil (24).

Il est à noter que la finale à Payolles(65) est une des meilleures compétitions de la saison au vu du

très grand nombre de poissons pris, ainsi que de la grande soirée pour finaliser la saison.

Il est à noter la difficulté de trouver des compétitions: manque de financement pour les AAPPMA et difficulté de trouver des bénévoles pour encadrer les compétitions.

Il faut que chaque club s'investissent à trouver au moins une compétition pour avoir un calendrier complet, d'au minimum 4 compétitions. La recherche et l'organisation des compétitions doivent se faire avec l'ensemble des pêcheurs de la CNT.

La répartition des tâches au sein du comité directeur avec des responsables à chaque mission (ex: discipline, parcours, alevinage,..) doit être approfondi par une participation plus active des membres même si il est à noter que chacun a fait un effort pour aborder ses missions.

La communication est encore notre point faible, deux articles diffusés sur notre pratique sur l'année (merci à Robert Menquet et Stéphane Pagès) et les quelques articles concernant les compétitions au travers des journaux locaux. Je pense qu'il faut que l'on fasse un effort dans ce domaine.

Pourquoi nos résultats n'ont pas été diffusés sur le site facebook de la FFPS pour ce mondial ?????

Le nombre de licence en forte baisse en 2018 : 79 licences tout confondu

Le seul point noir de la saison 2018 a été le rappel à l'ordre à un pêcheur concernant un doute de triche, su trop tard après la saison.

Le comité de discipline a quand même rencontré celui-ci et pour ne pas perdre la crédibilité devant l'AAPPMA organisatrice, la commission l'a condamné à une pénalité de moins 10 points en individuel sur 2019 et une mise à l'épreuve sur les 3 ans à venir.

Résultat sportif :

Présentation du bilan sportif du championnat France et énoncé des vainqueurs de chaque compétition internationale et nationale et félicitations de ceux-ci.

National 2018 :

Individuel seniors : Sébastien DUFFO (NOKILL33)
Juniors : Dominique GOMEZ (truite toc compétition muret)
Cadets : Bastin PUJOS (nokill09)
Benjamin :Théo DOURTHE (NOKILL33)
Minimes : Maël CAUBET (truite toc compétition muret)
Femmes : Chantal HUGUET (Salmotoc)
Masters + 55 ans : Patrick ROJO-DIAZ
Vétérans 65+ ans : Angel TOME
Club : Club NOKILL33

Au niveau national se pose la question de l'ardillon et de la mortalité des truites sur les compétitions.

Mondial 2018 :

Mondial Razzia italienne tant en individuel que par équipe. La meilleure équipe française SalmoGaronne finit à la 6ème place. Ce qui met en avant les bons résultats de ce club au niveau international depuis plusieurs années .

En individuel, le meilleur français COULON Hervé est 14ème en individuel, qui confirme sa belle saison de l'année.

Très belle prestation de Julien ROJO-DIAZ qui finit 22ème, 23ème Patrick ROJO-DIAZ, 24ème Gérard REBONATO, 25 ème Jean-Marc LEPIDI..

La question se pose sur la continuité de ce mondial. Il apparaît aujourd'hui difficile d'atteindre une place sur le podium. Je pense que cela a été une erreur de passé de 4 à 5 clubs sur le mondial par nation.

Le seul intérêt pour les équipes Bulgares/Croates/ et Françaises, c'est de finir à la 6ème place derrière les Italiens.

Il a été proposé de recréer les nations auprès de la FIPSeD pour avoir une chance de monter sur le podium, donc une médaille, dans l'attente de validation du bureau de la FIPSeD. (Quel intérêt pour les autres nations de venir ?)

Le mondial s'est globalement bien passé et a été satisfaisant en terme de déroulement et participation.

Bilan financier :

Aujourd'hui, il est à noter la difficulté de la gestion financière au niveau de la CNT, du fait de n'avoir aucun moyen de paiement propre pour payer les frais des compétitions.

Cela a engendré quelques difficultés pour l'organisation des compétitions et du règlement des frais .

A voir pour définir des modalités avec la FFPS pour régler cette problématique.

Même si aujourd'hui la trésorière a remis 1000 euros en espèces à JP pour régler les frais courant.

Norbert posant la question de la responsabilité de cette somme et se pose la question de la gestion de ceux-ci.

Norbert n'as pas pu valider les comptes envoyer par trésorière car il n'y aucune pièces justificatives a chaque ligne budgétaire.

Prix des licences pour 2019 : 45 euros seniors 18ans et +
 15 euros pour les – de 18 ans

plus la participation a rajoute des Comités Departementaux. (normalement 3 euros)

CALENDRIER prévisionnel 2019 présenté :

TABLEAU COMPETITION 2019

FEDERATION	RETOUR	DATE	categorie
FEDERATION DE HAUTE GARONNE 31	reponse positive Longages 31	30/31 mars 2019	seniors
FEDERATION PYRENEES ATLANTIQUE 64	réponse positive	?	seniors
FEDERATION DORDOGNE 24	réponse positive	?	Veterans-jeunes-féminines
FEDERATION 31	En attente de réponse Saint-Gaudens	?	seniors

QUESTIONS DIVERSES :

* Stéphane Pagès pose la question des arpillons psur les compétitions certains déclarent qu'il y a plus de mortalité qu'avec arpillon. JP Rojo diaz précisant qu'auprès des AAPPMA c'est difficile de trouver des compétitions si on devait pêcher avec arpillon.

Un vote est proposé pour ce point, qui doit se faire auprès des présidents de clubs vu que le quorum présent n'est pas respecté et en attente de retour la FFPS sur le règlement.

* Plusieurs propositions sont faites par Thierry Teulié, Jean Lunardelli, Franck Hernandez, Dominique Piton, Norbert Lumbreras pour la selection équipe de France 2020.

Au vu des différentes propositions (8), il faut que l'on se rapproche de la fédération avant de faire voter ce point, si il n'y a pas déjà une règle posé par la FFPS.

* Il est à noté la difficulté de trouver des compétitions : manque de financement pour les AAPPMA et difficulté de trouver des bénévoles pour encadrer les compétitions.

G. REBONATO confirme que la recherche et l'organisation des compétitions doivent se faire avec l'ensemble des pêcheurs de le CNT truite.

Une répartition symbolique des tâches doit être organisée par le nouveau comité directeur avec des responsables à chaque mission (ex: discipline, parcours, alevinage,...)

* se pose la question du manque de contrôleur sur les compétitions qui est un frein pour les AAPPMA, G Rebonato propose de faire comme au spinning 2 secteurs matin A/B et 2 secteurs après midi C/D et les pêcheurs sont contrôlés par leurs pairs ne pêchant pas. Proposition mis en suspend car Patrick Rojo Diaz relève que ce serait trop long et fatiguant pour les personnes. Stéphane Pagés, Robert Menquet propose de faire appel aux écoles de pêches pour pallier à ce manquement de personnes. Proposition à développer...

* Gérard REBONATO propose de modifier le règlement au niveau des vétérans pour réduire leur temps de pêche à 2 heures par manches et réduire la longueur des cannes à 8 mètres. Ceci pour faire face aux difficultés physique rencontrés par les plus âgés de cette catégorie et pour permettre aux personnes en situation de handicap de rentrer dans la compétition comme demandé par un pêcheur en situation de handicap.

Retour négatif comme quoi les gens savent à quoi s'attendre a ce niveau de compétition.

* Il est préciser que pour la nouvelle année 2019, le CNT sera composé de neuf clubs.

Fin de l'AG, mot du représentant de la Compétition Nationale Truite eau douce Jean-Pierre ROJO - DIAZ déclarant qu'il était content de voir autant de pêcheurs présents à cette réunion et il remercie les participants de leurs venues.

Jean-Pierre ROJO -DIAZ tout en remerciant les participants clôture l'AG à 12h00.

Saint-Gaudens, le 15/12/2018

G REBONATO